CSSCT, c'est quoi ? 🤔

La **Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail** (CSSCT) est là pour veiller à la **sécurité et au bien-être** des salariés.
Son but ? Prévenir les risques, améliorer les conditions de travail et proposer des actions pour que chacun puisse exercer son métier dans les meilleures conditions.

Ses missions :

✅ Identifier et analyser les risques professionnels 📊
✅ Aménager les postes pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en situation de handicap ♿
✅ Agir pour prévenir les risques psychosociaux : surcharge de travail, stress, violences internes ou externes, burn-out... 🚀

👉 En bref, la CSSCT agit par délégation du CSE pour protéger la santé des salariés et améliorer leur quotidien au travail.

✉️ Besoin d'infos ? Une question ? Contacte-nous à c2sct@cseccihdf.fr

Les Membres du C2SCT



Laurence HENNEBELLE
Conseiller Transmission
CCI Littoral



Agnès MEISSNER
Conseiller Entreprise
RSE-QVT-SST
CCI Hauts de France



Tapio POTEAU
Responsable Etudes
CCI Hauts de France



Magali TRIBONDEAU
Conseiller Entreprises Rev3
CCI Hauts de France



Bastien LAMALETIE
Formateur
CCI Aisne Formation



Aude PAYEN
Conseillère Numérique
CCI Amiens-Picardie



Céline THUILLARD
Assistante Appui
entreprise
CCI Oise



Michel VILLELLA
Enseignant Formateur
CCI Grand Hainaut

Nous contacter : c2sct@cseccihdf.fr